

entrées libres

RENCONTRE

Jean-Marie
DE KETELE

Une indispensable
simplification
administrative

DOSSIER

Les étudiants
de la génération Z

NOËL	3
• Porteur de joie et de salut	
ÉDITO	4
• L'heure des directions	
DES SOUCIS ET DES HOMMES	5
• Une indispensable simplification administrative	
ENTREZ, C'EST OUVERT !	8
• Besoins spécifiques... et besoins tout court !	
• Tous pour le vélo !	
RÉTROVISEUR	10
• Travaux d'aiguille et qualités morales	
DOSSIER	
• Les étudiants de la génération Z	
ATTENDEZ-VOUS À SAVOIR	11
• Consensus et reconnaissance au cœur du pilotage d'établissement	
L'EXPOSÉ DU MOI(S)	12
• Jean-Marie DE KETELE Partager dans (et autour de) l'école !	
ZOOM	14
• Apprendre derrière les barreaux	
AVIS DE RECHERCHE	16
• Les professeurs et leurs enfants	
ENTRÉES LIVRES	18
• Espace Nord ■ Concours	
SERVICE COMPRIS	18
• OJ.be : une foule d'idées pour vos cours	
• Sanitaires	
• Pastorale scolaire	
• Fondation Reine Paola	
• Un coup de pouce pour vos travaux de rénovation ?	
HUME(O)UR	20
• Faut-il avoir un avis sur tout ?	



DES SOUCIS ET DES HOMMES

Une indispensable
simplification administrative



DOSSIER

Les étudiants de la génération Z



L'EXPOSÉ DU MOI(S)

Jean-Marie DE KETELE
Partager dans (et autour de) l'école !

entrées libres

Novembre 2019 / N°143 / 15^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et aout)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue
de l'Enseignement catholique
en Communautés francophone
et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable
Conrad van de WERVE (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements

Nadine VAN DAMME (02 256 70 37)
nadine.vandamme@segec.be

Création graphique
PAF!

Mise en page et illustrations
Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Charline CARIAUX
Frédéric COCHÉ
Vinciane DE KEYSER
Alain DESMONS
Hélène GENEVROIS
Brigitte GERARD
Fabrice GLOGOWSKI

Gengoux GOMEZ
Jennifer HENNEUSE
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Bruno MATHELART
Luc MICHIELS
Christophe MOURAUX
Elise PELTIER
Guy SELDERSLAGH
Stéphane VANOIRBECK

Publicité

02 256 70 30

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an : Belgique : 16€ / Europe : 26€ / Monde : 30€
2 ans : Belgique : 30€ / Europe : 50€ / Monde : 58€

À verser sur le compte n°
BE74 1910 5131 7107 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention « entrées libres »

Les articles paraissent sous la responsabilité de
leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux
sont de la rédaction.

Porteur de joie et de salut

La fête de la Nativité résonne comme un signe d'espérance de vie éternelle. Cette espérance prend aussi tout son sens au quotidien lorsque nous nous laissons interpeler...

“

Espérer, ce n'est pas se mentir ou se voiler la face, mais croire que l'amour est plus solide que le reste, parce que, contrairement à nos ambitions, nos richesses, nos conflits, tout ce qui nous distrait trop souvent de l'essentiel, l'amour a des promesses d'éternité.

[...] Quand le monde qui nous entoure nous fait peur, l'espérance chrétienne ne nous dit pas de rester là à pleurnicher parce que tout va mal, ni de sourire bêtement parce que tout irait bien ; elle ne nous invite pas à attendre que Dieu détruise ce monde-là pour en construire un autre ; elle nous pose une question très simple : comment faire de tout cela une occasion d'aimer davantage ? C'est la question que nous devrions nous poser devant toutes les nouvelles, les bonnes comme les mauvaises, celles du journal télévisé comme celles du téléphone personnel. Comment puis-je en faire une occasion d'aimer ? Transformer les événements en occasion d'aimer, c'est reproduire au quotidien le miracle de Cana. C'est changer l'eau de la vie ordinaire en vin de vie éternelle.

[...] C'est un exercice vital : car le vrai choix n'est souvent pas entre le vin et l'eau, mais entre le vin et le vinaigre. C'est un choix de vie fondamental. Se laisser agacer par ce qui nous arrive, c'est accepter de se laisser gagner par cet agacement, et prendre le risque de le laisser contaminer peu à peu même ce qui devrait nous rendre joyeux. Alors que choisir de transformer l'eau en vin, c'est devenir porteur de joie et de salut, pour nous-mêmes et pour les autres. » ■

Adrien CANDIARD, *Veilleur où en est la nuit*, Éditions du Cerf, 2016, pp. 78-80

Édito

L'heure des directions



« Un directeur d'école en burn-out chaque semaine », titrait récemment le journal *Le Soir* en présentation d'une interview de Stéphane VREUX, le président du Collège des directeurs de l'enseignement fondamental. Il est vrai que la rentrée scolaire fut, cette année, particulièrement éprouvante pour les directions, en raison de l'entrée en vigueur simultanée de nombre de nouvelles dispositions. Si celles-ci trouvent généralement leur justification, l'accumulation des questions à traiter, la complexité de certains dispositifs et les « maladies de jeunesse » de certaines applications informatiques rendent trop souvent leur mise en œuvre concrète particulièrement problématique. Dix jours plus tard, des directeurs de l'enseignement officiel joignaient leurs voix à celles de leurs collègues de l'enseignement libre, « sonnant l'alerte, dénonçant la pression ambiante et la charge administrative ».

Cette situation constitue une préoccupation constante pour le SeGEC qui a, depuis de nombreuses années, multiplié les interpellations des autorités publiques, communiqué dans l'espace médiatique, formulé des revendications et des propositions. Des progrès ont aussi été enregistrés. Une des conditions de mise en œuvre du Pacte d'excellence était, par exemple, le triplement de l'aide administrative accordée aux directions du fondamental : cette condition a été respectée et est honorée au rythme où les écoles entrent dans le régime des plans de pilotage et de leur contractualisation avec l'autorité publique.

Lors de son premier contact avec la ministre DÉSIR, le SeGEC a également exprimé la priorité à accorder aux conditions d'exercice de la fonction de direction. Une adhésion suffisante des directions aux réformes projetées par le Pacte d'excellence constitue, en effet, un facteur-clé de réussite. Les chantiers ne pourront être menés à bien que si les directions en perçoivent le sens et y adhèrent suffisamment. Ces réformes devront en particulier mobiliser leurs « capacités d'encadrement » de manière soutenable ; c'est pourquoi, un phasage de ce que l'autorité publique est en droit d'attendre des directions mériterait d'être établi en concertation étroite avec les principaux intéressés. Entretemps, le SeGEC a formulé un ensemble de propositions de simplification administrative, qui seront approfondies et développées dans le cadre d'un groupe de travail réunissant des directeurs du fondamental et du secondaire. En priorité, figure une simplification et un assouplissement radical du décret « Titres et fonctions ». Une réflexion s'entame également sur la réalisation d'une enquête sur les conditions d'exercice de la fonction de direction dans le contexte contemporain, à la manière des intéressantes « consultations des enseignants » qui avaient été réalisées en 2004 à l'initiative des ministres MAGNETTE et NOLLET.

Enfin, à la demande de la FéADI (secondaire) et du CODI (fondamental), le Conseil d'administration du SeGEC a récemment approuvé le principe de voir ces associations représentées en son sein au titre d'invités permanents. Cette décision devra être confirmée par l'Assemblée générale du SeGEC, pour pouvoir entrer en vigueur à partir de janvier prochain.

La confiance et le soutien que les PO et leur fédération, les directions et leurs associations représentatives continueront de se témoigner mutuellement constitue une ressource des plus précieuses pour penser et construire ensemble l'avenir de l'enseignement catholique. ■

Étienne MICHEL

Directeur général du SeGEC

12 novembre 2019

Une indispensable simplification administrative

Conrad van de WERVE

La dernière rentrée scolaire a été éprouvante pour les directions d'école, particulièrement dans l'enseignement fondamental. Elle s'explique en grande partie par le nombre important de nouvelles dispositions entrées en vigueur simultanément. Dans l'enseignement secondaire, la situation dans les CEFA a été difficile, notamment pour connaître l'encadrement disponible. Dans ce contexte, le SeGEC a décidé de mettre en place un groupe de travail associant des représentants des associations de directeurs de ces deux niveaux d'enseignement. Il sera chargé de préciser une série de revendications en termes de simplification administrative.

Le SeGEC avait déjà élaboré une série de propositions de simplification ; le groupe de travail sera chargé de les approfondir et d'illustrer les contraintes avec lesquelles les directions se débattent. Dans un contexte de pénurie d'enseignants, la piste la plus évidente réside dans la simplification du décret « Titres et fonctions » évoquée dans la Déclaration de politique communautaire. Le SeGEC transmettra ensuite les propositions du groupe de travail à la ministre de l'Éducation Caroline DÉsir et se tiendra à sa disposition et à celle de son cabinet à mesure de l'évolution des travaux. Outre la mise

en place de ce groupe de travail, l'idée de mener une enquête sur les conditions d'exercice de la fonction de directeur fait aussi son chemin.

Soutenabilité

Lors d'une première rencontre avec Caroline DÉsir, le SeGEC a insisté sur la nécessité de permettre aux directions d'établissement de percevoir le sens des réformes envisagées afin qu'elles puissent y adhérer. L'investissement des écoles dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte devra rester soutenable et tenir compte des capacités d'encadrement sur le terrain.

Associations de directeurs

À la demande de la FÉADI (Fédération des associations de directeurs de l'enseignement secondaire catholique) et du Collège des directeurs, le Conseil d'administration du SeGEC a approuvé le principe de proposer aux deux associations de désigner un(e) représentant(e) comme invité(e) permanent(e) au Conseil d'administration du SeGEC. Ce principe devra être confirmé par l'Assemblée générale.

Fondamental : début d'année particulièrement difficile

De mémoire de directeur, jamais une rentrée scolaire n'aura été aussi lourde que celle de septembre 2019. Au quotidien déjà traditionnellement chargé s'est ajoutée la mise en œuvre d'une batterie de nouvelles dispositions...

Lundi 7 octobre, une journée de direction¹ comme les autres, pour ce directeur d'école primaire autonome. Il est un peu avant 6h ce matin lorsque le réveil sonne. L'envie ne lui manque pas de dormir plus, mais il a trop de choses en tête. Après un petit-déjeuner rapide, la réponse à deux mails rapides, il se met en route. Arrivé à 7h15, il jette un œil à sa liste de

tâches... Elles sont au nombre de vingt aujourd'hui ! Pas le temps de perdre une seconde, il faut déjà régler de premières urgences : les téléphones ne fonctionnent plus, une panne d'électricité survient sur le chantier de construction de la nouvelle salle de gym, et le prof d'éducation est malade. La matinée défile, et la liste de tâches n'a pas avancé d'un poil...

Des matinées comme celles-là, **Philippe FABRI**² en connaît également. Directeur du Collège d'Erpent en province de Namur, il a pris pour parti de tenter de bien vivre la situation, non sans une certaine amertume. « *L'expérience me montre qu'il faut constamment se focaliser sur les urgences et faire des arbitrages* », explique-t-il, l'essentiel restant de garder la tête hors de l'eau.

Dans l'enseignement spécialisé également, cette période est loin d'être facile. **Béatrice BARBIER**, la présidente de l'association des directeurs de l'enseigne-

Pol BIERMÉ, directeur de l'École fondamentale Saint-Joseph à Spy :

« C'était ma 22^e rentrée comme directeur... Elle n'a jamais été aussi compliquée ! Je n'ai d'ailleurs presque pas encore eu l'occasion de me rendre dans les classes pour soutenir les enseignants. Si je suis favorable au Pacte d'excellence et à la mise en œuvre du plan de pilotage, le travail qui y est associé n'est pas négligeable. Pour illustrer mon quotidien, il m'est déjà arrivé, sur le seul temps de midi, de recevoir 14 visites dans mon bureau !

En termes de soutien, l'aide est trop réduite. Dans les faits, je ne peux disposer que d'un mi-temps pour mon école de 300 élèves. Outre ces tâches administratives, ce qui est également lourd, c'est la gestion des conflits : les parents sont les « maîtres », et les enfants sont les « maîtres » des parents. Et puis, il y a la difficulté de recruter des enseignants. Quand j'engage un intérimaire – j'en ai 7 sur 26 membres du personnel –, je ne sais jusque quand il va rester. Il s'engage pour un mois, et s'il trouve mieux entretemps, il s'en va... Pour bien comprendre, je dois parfois remplacer des intérimaires par des intérimaires ! Par contre, si l'école se rend compte, après quelques jours, que la personne ne convient pas, on ne peut pas rompre le contrat. »

ment fondamental spécialisé, s'inquiète particulièrement du climat de violence (crises...) qui peut régner dans les établissements, provoquant une série de burn-out parmi les membres du personnel.

Nouvelles mesures

Si les nouvelles dispositions à mettre en œuvre cette année ont leur justification, leur accumulation, leur complexité et parfois les « maladies de jeunesse » de certaines applications informatiques ont rendu la mise en œuvre sur le terrain particulièrement problématique, comme l'a rappelé **Stéphane VREUX**, le président du Collège des directeurs de l'enseignement fondamental catholique, lors de la dernière Assemblée générale des directeurs à Namur.

Pour n'en citer que quelques-unes : l'application du décret « Gratuité » en 1^{re} maternelle, l'entrée en vigueur du décret « Organisation du travail des enseignants », des modifications dans les

informations à transmettre à l'administration pour le paiement du personnel. S'ajoutent à cela, de nouvelles obligations à respecter en ce qui concerne les dispositifs d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants ou en apprentissage du français, ou encore des justificatifs à fournir à une date anticipée pour bénéficier du subside pour l'achat de manuels scolaires...

Soutien des directions

Au cours de cette même Assemblée générale, **Étienne MICHEL**, Directeur général du SeGEC, a non seulement plaidé devant les directeurs pour l'instauration d'un programme de simplification administrative, mais aussi pour un renforcement de l'attractivité du métier de directeur, en garantissant notamment une tension barémique suffisante, de 35% supérieure au salaire des enseignants, et en mettant en place des aménagements de fin de carrière adaptés à leur fonctions.



Françoise ÉVRARD, directrice de l'École Saint-Martin et Saint-Joseph à Orp-Jauche :

« La rentrée a été difficile, avec la mise en œuvre de toute une série de nouvelles mesures. Nous avons eu, dès lors, beaucoup de travail administratif, et cela s'est parfois fait au détriment du pédagogique et du relationnel. Et, il faut bien le dire, nous ne pouvons pas nous appuyer sur suffisamment d'aide administrative. Concrètement, je dispose d'une personne qui vient un jour/semaine sur chacune de mes deux implantations. Une autre personne preste 5h/semaine pour des tâches de classement. Bref, cela reste insignifiant pour une école de 210 élèves...

On parle aussi de simplification administrative, mais ce que nous voyons, c'est tout le contraire ! L'utilisation des applications informatiques est chronophage. On ira sans doute vers un mieux quand on aura maîtrisé tous les outils, mais là, on en est encore loin !

Pour en revenir au quotidien, on ne parvient pas à faire ce que l'on a prévu, car les urgences nous rattrapent : un enfant qui arrive en détresse, des parents qui vous interpellent, des profs qui se disputent pour une chose ou l'autre... Il faut pouvoir rassurer ces derniers, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des plans de pilotage et du déploiement du tronc commun. »



Photo : Conrad van de WERVE

Aussi au secondaire

Interview : Conrad van de WERVE

Texte : Brigitte GERARD

Si le malaise est particulièrement palpable au niveau des directions du fondamental, l'enseignement secondaire n'est pas épargné par les difficultés. Leur point commun : la demande insistante d'une simplification administrative. Pour y réfléchir, le SeGEC a mis en place un groupe de travail, dont fera partie **Olivier DEGIMBE**, directeur du Collège Notre-Dame de Basse-Wavre³.

Les difficultés que vous rencontrez ne sont pas les mêmes qu'au fondamental... Quelles sont-elles ?

Olivier DEGIMBE : Elles sont liées à la superposition d'une série de demandes qui arrivent en même temps. Il faut gérer, cette année, des dossiers compliqués. Rien n'est infaisable, mais le tout ensemble rend les choses difficiles. Il y a bien sûr le plan de pilotage, certes bien utile, qui est très chronophage et énergivore. En tant que direction, dans la vague 2 en tout cas, on est amené à l'encoder. C'est fastidieux, alors que c'est un travail de secrétariat qui pourrait être transmis à nos collaborateurs.

En termes de simplification administrative, quelles seraient les pistes d'amélioration ?

OD : À l'heure de la numérisation, le nombre de signatures papier à apposer sur des documents est énorme. On signe des grilles-horaires d'élèves, des CE1D, des CE2D, des CESS, certains d'entre nous signent les bulletins... Rien que pour les contrats des enseignants, il y a au moins quatre signatures à fournir ! Il y a aussi toutes les convocations pour les absences injustifiées, les registres mensuels d'absences des élèves, des enseignants... Il devrait y avoir moyen d'aller vers une réduction du nombre de démarches administratives, et vers plus de numérisation !

Qu'en est-il de l'application du décret « Titres et fonctions » ? Quelle est la situation de votre école en termes de recrutement et de remplacement ?

OD : Actuellement, même si ça devient de plus en plus difficile, quand on a un poste à offrir pour une année complète, on trouve assez facilement. Cela ne veut

pas dire qu'on trouve toujours des titres requis, mais il y a des professeurs pour tous les cours. Pendant l'année, quand il y a des remplacements, c'est beaucoup plus compliqué. Pour un contrat de deux semaines, quand on trouve un titre de pénurie, il faut déjà trois jours pour établir un PV de carence... Ce qui pèse énormément, c'est de vérifier tous les titres, l'utilisation des PV de carence, les démarches vis-à-vis de Primoweb...

Un alignement des titres suffisants sur les titres requis est indispensable...

OD : Oui, et il faut aller plus loin. Il y aurait moyen de simplifier la procédure pour les remplacements limités. Devoir faire ces demandes à la Chambre des pénuries, c'est très lourd, quand on doit engager pour deux ou trois semaines !

Globalement, la rentrée a-t-elle été compliquée au niveau du secondaire ?

OD : Les directions sont, en tout cas, dans un état de fatigue bien plus important que d'habitude. Il y a beaucoup de choses cette année : le plan de pilotage, les élections sociales, les négociations du règlement général de travail... Tout ça en plus de ce qui est habituel et obligatoire. Cela nous laisse peu de temps pour faire du pédagogique. Finalement, on risque de passer à côté du plus important ! ■

1. Inspiré d'un récit lu lors de l'AG du Collège des directeurs de l'enseignement fondamental, le 17 octobre

2. Il a mené un coup de sonde auprès des 25 directions de son entité (Namur). Comme ailleurs, leur état d'esprit est mitigé, après cette rentrée difficile.

3. Il est également membre du Bureau de l'ADIBRA (Association des Directeurs de l'enseignement secondaire libre Bruxelles-Brabant wallon). L'ADIBRA est une composante de la FéADI.

Besoins spécifiques... et besoins tout court !

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Les élèves présentant des tendances autistiques ont particulièrement besoin d'évoluer dans un milieu scolaire rassurant et sécurisant. Le simple fait de devoir changer d'étage pour se rendre aux toilettes peut constituer une difficulté de taille. C'est pour y remédier que l'École Sainte-Gertrude de Brugelette¹ (Hainaut) a mis sur pied une initiative qui a bénéficié du soutien du Fonds BYX². Une belle occasion aussi de renforcer l'apprentissage de l'hygiène et de l'autonomie.

L'école fondamentale spécialisée Sainte-Gertrude compte 360 élèves, dont 40 sont en intégration temporaire, et 110 en intégration permanente totale dans des écoles ordinaires (accompagnés par du personnel de l'école spécialisée : enseignant, paramédical, logopède, kinésithérapeute, psychologue, en fonction des besoins). Elle accueille des enfants de type 1, 2, 3 et 8.

« Nous comptons de plus en plus d'élèves présentant des tendances autistiques, explique la directrice, **Nadine DUBOIS**. Ils sont accueillis dans six classes à pédagogie

adaptée, visant notamment à développer leur autonomie et leur socialisation. Mais il est très important aussi de les rassurer et de leur offrir un environnement stable. »

C'est tout particulièrement à ces élèves-là qu'était destiné le projet « *Des toilettes citoyennes pour tous* », initié l'année dernière, qui a pu bénéficier de moyens octroyés dans le cadre de l'action « *Ne tournons pas autour du pot !* ». « *Nous disposions déjà d'un petit local au rez-de-chaussée, comprenant une baignoire et un évier, destiné aux enfants autistes (ils ont de 4 à 13 ans), mais l'accès aux toilettes, situées elles au 1^{er} étage, restait problématique*, précise N. DUBOIS. *Ils avaient peur d'y aller seuls, craignaient de croiser d'autres élèves, laissaient la porte ouverte... ou arrivaient tout simplement trop tard. Nous voulions aussi entreprendre avec eux un projet d'hygiène, qui impliquait de transformer le local existant. Cela peut paraître un détail d'installer des toilettes à tel endroit plutôt qu'un autre dans une école, mais il était indispensable de permettre à ces enfants de se sentir en sécurité en se rendant au petit coin. C'est aussi l'occasion de les sensibiliser davantage à l'apprentissage de la propreté et de l'hygiène, et de développer leur autonomie par rapport à leur toilette, leurs changes, etc. »*

Écologie et bien-être

Outre une toilette sèche (écologique), le local comporte une toute nouvelle douche à l'italienne, adaptée au handicap, d'accès facile, avec assez de place pour l'accompagnement par un(e) adulte si nécessaire, tout en respectant l'intimité de l'élève.

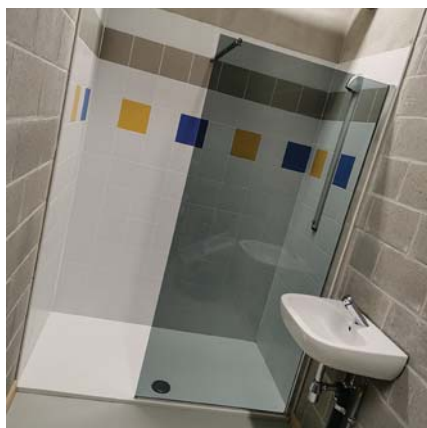
Le fait d'avoir un local fixe, vraiment adapté, un environnement connu, toujours le même, permettant de s'isoler,

a induit de réels changements de comportement. « *Les enfants développent moins d'angoisses. Le nouveau local étant cloisonné de façon à respecter leur intimité s'ils souhaitent être seuls, ils y vont sans appréhension, surtout en sachant que la puéricultrice peut se tenir dans un autre endroit de la pièce et répondre à leur appel. Des animations sont également prévues dans les classes avec le centre PMS spécialisé et PSE pour aider les élèves à mieux connaître leur corps. Tout cela se fait en bonne intelligence avec nos différents partenaires* », souligne la directrice, qui se réjouit aussi de la toute récente inauguration de nouveaux locaux. L'école avait acquis des classes modulaires provisoires... utilisées finalement pendant 25 ans.

Un projet de construction a été mis sur pied avec l'école secondaire, qui bénéficie aujourd'hui d'une grande salle de sport, avec un espace douche adapté. Quant à l'école fondamentale, elle dispose dorénavant de dix classes flambant neuves, remplaçant les constructions modulaires. « *Nous avons la chance d'avoir des PO très dynamiques et très présents sur le terrain ! La présence de la ministre Caroline DÉsir à notre inauguration, c'est une belle reconnaissance de notre travail. Les enseignants lui ont présenté leurs projets pédagogiques dans leur classe, certains avaient préparé des capsules vidéos avec les enfants, d'autres lui avaient écrit une lettre. Ils ont été très étonnés et heureux de recevoir par la suite, de sa part, des réponses aux questions qu'ils lui avaient posées.* » ■

1. www.saintegertrude.com

2. « *Ne tournons pas autour du pot !* » est un projet du Fonds BYX (géré par la Fondation Roi Baudouin), en partenariat avec l'asbl Question Santé (lire aussi en p. 18 de ce numéro) - <https://netournonspasautourdupot.be>



Tous pour le vélo !

Brigitte GERARD

Les marches pour le climat n'ont cessé d'essayer des actions liées à l'environnement dans les établissements scolaires. Dernier exemple en date : les écoles secondaires de Herve ont profité de la *Semaine de la mobilité* pour promouvoir la pratique du vélo.

Quand toute une région s'accorde sur un projet commun, le succès ne peut être qu'au rendez-vous ! Au Pays de Herve, c'est le vélo qui a réuni différents partenaires, avec comme cible principale les élèves des trois écoles catholiques de la ville. « Avec les « Green teams » de nos établissements, l'idée était, au départ, de marquer le coup le vendredi de la Semaine de la mobilité en organisant un pique-nique « Zéro déchet » sur le temps de midi et une sensibilisation au tri des déchets », raconte **Sébastien HAMERS**, professeur d'éducation physique au Collège-Providence¹ et à l'Institut de la Providence².

Mais deux autres projets étaient aussi envisagés dans la région. D'un côté, le GAL (Groupe d'action locale) Pays de Herve voulait sensibiliser à la mobilité en proposant un concours interécoles et interclasses au niveau des sept écoles secondaires du coin : chaque élève qui irait à l'école à vélo pendant la Semaine de la mobilité inscrirait le nombre de kilomètres accomplis par jour, et l'école avec la plus grande moyenne parcourue par élève et par classe serait récompensée. De son côté, l'échevin de la mobilité de Herve souhaitait mettre en place trois parkings de délestage autour de la ville, où les élèves pourraient essayer des vélos et trottinettes électriques. S. HAMERS est alors intervenu pour combiner ces deux projets avec celui de ses écoles : « Nous avons lancé en plus un défi pour le dernier jour : rêver de 1000 vélos à Herve le vendredi de la Semaine de la mobilité ! »

Une habitude à poursuivre

Les trois projets n'en ont, dès lors, formé plus qu'un. Toute la semaine, les élèves qui arrivaient à l'école à vélo étaient accueillis par un professeur, qui inscrivait le nombre de km parcourus. « En même



temps, on encourageait les jeunes à s'arrêter aux parkings de délestage. Et c'est là, pour moi, que le projet a été une totale réussite ! Les élèves se sont amusés à tester les trottinettes électriques, et plus la semaine avançait, plus ils étaient nombreux. »

Les trottinettes restaient sur place, pour des raisons de sécurité, et des enseignants accompagnaient ensuite les élèves jusqu'à l'école. « Sur la semaine, nous sommes passés de 110 vélos le premier jour à 650 le vendredi ! C'était sympa de voir que cela augmentait de jour en jour, quel que soit l'âge... » Le vendredi, treize départs ont, par ailleurs, été organisés dans les villages voisins, permettant à un maximum d'élèves de faire le trajet, accompagnés par des professeurs. « Ce jour-là, ils ont été accueillis à l'école avec des arches gonflables, de la musique... Au final, on a atteint entre 11 000 et 12 000 km parcourus à vélo sur la semaine ! »

Mais c'est bien beau d'enfourcher un vélo une fois de temps à autre, encore faut-il que cela devienne une habitude... « On est passé de cinq vélos tout au plus dans le parking avant la Semaine de la mobilité

à une cinquantaine maintenant ! Mais ce n'est plus vraiment la saison... On recommencera à encourager la pratique du vélo au printemps, en proposant à nouveau des départs accompagnés. »

S. HAMERS met à présent en place un groupe de réflexion sur la mobilité, commun aux trois écoles catholiques de Herve, afin de réfléchir à la meilleure manière d'avancer et de faire des propositions à la direction et à la Ville : « Nous voulons faire bouger les choses ! Pour le moment, il y a de nombreux embouteillages à Herve aux heures de pointe. Lors de la Semaine de la mobilité, de nombreux élèves se sont rendu compte que prendre le vélo était plus facile que ce qu'ils pensaient. Ils ont donc envie de le faire plus régulièrement ! » ■

1. <http://cph-herve.be/>

2. <http://iph-herve.be/>

Un projet à faire connaître ?
redaction@entrees-libres.be

Travaux d'aiguille et qualités morales

Un Arrêté ministériel du 13 mai 1936 émanant du Ministère de l'Instruction publique évoque, dans son *Plan d'études et Instructions Pédagogiques pour les Trois premiers degrés des Écoles primaires et des classes d'application annexées aux Écoles normales et pour les Sections préparatoires des Écoles moyennes*, l'importance de l'enseignement des travaux féminins. La partie consacrée aux travaux d'aiguille est particulièrement savoureuse et ne manquera pas de faire sourire (ou grincer des dents) au 21^e siècle...

“ *Les programmes des disciplines essentielles valent pour les écoles de filles autant que pour celles des garçons. Si, dans leur mise en œuvre, ils doivent être adaptés selon les milieux, leur interprétation sera également quelque peu différente si l'on envisage des groupes d'enfants de l'un ou l'autre sexe. Le régime ne doit pas être identique puisque les intérêts ne sont pas les mêmes et que leur différenciation s'accroît avec l'âge. Cependant, chez les petits, les tendances ont des caractères communs. On tiendra compte de cette indication dans le choix des centres d'intérêt, des lectures, des problèmes, des applications du cours de formes géométriques. À l'école des filles, une leçon d'histoire sera le plus souvent une leçon de beauté morale et l'on réservera une attention particulière à l'enseignement pratique de l'hygiène.*

Quant aux travaux féminins proprement dits, ils ne doivent pas être une surcharge. Cet enseignement doit viser à l'utile et surtout au développement des qualités morales chez nos petites filles : goût de l'ordre et de l'économie, habitude du « fini », orgueil de l'ouvrage bien fait.

La maîtresse doit aussi former le goût de ses élèves ; c'est affaire d'exemple, de suggestion et d'encouragement. Elle portera son attention sur le choix des modèles, des formes, des motifs décoratifs, des couleurs et sur le soin de l'exécution.

Le dessin décoratif doit trouver son application et une justification dans les travaux féminins.

L'imagination ne se manifeste pas seulement dans la variété et la beauté des travaux, mais aussi par l'ingéniosité dans l'utilisation des matières premières et, notamment, des « restes » et de « l'usagé » (bouts de tissus, de laine, de fils de soie, fonds de tiroir, vieux bas, etc.). Dans le même ordre d'idées, on accueillera les suggestions du dehors (étalages, journaux et revues de mode).

(...) La maîtresse mettra au premier plan les travaux de couture ; aussitôt que possible, les élèves aborderont le raccommodage économique et la confection d'objets simples.

(...) Les expositions de fin d'année sont un événement important dans la vie scolaire. Attendues des parents et des enfants, elles sont un des meilleurs stimulants du travail et elles contribuent à fortifier les liens entre l'école et la famille. Les travaux exposés doivent témoigner de la sincérité de l'effort, ainsi que du goût, de l'ingéniosité et du sens pratique des fillettes. La qualité sera recherchée de préférence à la quantité. » ■





Les étudiants de la génération Z

© Anne-Catherine CHEVALIER in *Turning 18*, Prisme Éditions

PORTRAIT(S)

Un étudiant au profil multiple

CONTOURS

Une précarité accentuée par le décret « Paysage »

SENS

Acteurs de leurs apprentissages

PRINCIPE

Ne pas hésiter à soutenir les étudiants

ITINÉTAIRE

Prendre le temps du (bon) choix

Ils ont 18 ans ou un peu plus et se lancent aujourd'hui dans des études supérieures¹. Qui sont-ils ? Que veulent-ils ? Quelles sont leurs forces, mais aussi leurs difficultés ? Autant de questions auxquelles nous tentons d'apporter des réponses dans ce dossier. « *Comme je ne savais pas ce que je voulais faire, raconte cette jeune étudiante, je me suis dit : autant partir ailleurs !* » Une année passée à Toronto lui permettra de se décider et de s'orienter vers une école de commerce.

S'il y a 25 ans, celles et ceux qui l'ont précédée restaient tranquillement assis sur leur chaise, le contexte a bien changé, relève **Carole BLARINGHEM**, de l'Université catholique de Lille. Si leur temps de concentration est plus limité, et s'ils zappent énormément, ils participent aussi davantage : « *Ils ne prennent plus tout pour argent comptant. Ils vont sur internet (...), vérifient ce qu'on leur dit et relancent la discussion.* » De quoi stimuler l'enseignante : « *Je m'efforce d'utiliser des méthodes pédagogiques qui leur permettent d'être véritablement acteurs de leurs apprentissages.* »

En soutien à cet enseignement, de nombreux établissements organisent aussi un service d'aide à la réussite. L'idée étant, explique **Bruno DERAEMAERKER**, professeur de didactique à l'ICHEC, de former le jeune à un apprentissage tout au long de la vie : « *Il s'agit de les aider davantage au début, en leur laissant progressivement plus d'autonomie.* » Bonne lecture ! ■

1. La génération Z succède à la génération Y. Elle regroupe les jeunes nés à partir de l'an 2000.

Un étudiant au profil multiple

Brigitte GERARD

Selon les chiffres de l'année académique 2015-2016, la Fédération Wallonie-Bruxelles compte 192 000 étudiants.

Un chiffre en constante augmentation depuis deux décennies, et qui recouvre de nombreuses réalités différentes. C'est ce que nous enseigne *l'Étude sur les conditions de vie des étudiants de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)*, publiée en avril dernier¹.

Sur les 192 000 étudiants qui fréquentent notre enseignement supérieur, 50% sont inscrits dans une université, 48% en Haute École (HE), et 2% dans une École supérieure des Arts (ESA). Au total, la population a augmenté de 78 000 effectifs en 25 ans, et dans le même temps, l'écart entre le nombre d'étudiants inscrits à l'université et ceux inscrits en HE et ESA a diminué.

D'après l'étude sur les conditions de vie des étudiants, l'augmentation de leur nombre serait liée à la grande ouverture qui caractérise le système d'enseignement supérieur en FWB, basé sur le libre accès et financé, pour sa plus grande part, par des fonds publics.

« Cette démocratisation de l'enseignement supérieur ne peut être que positive, estime **Paul LODEWICK**, sociologue et directeur des domaines Communication et Sciences sociales à la HELHa². Dans l'absolu, le fait qu'il y ait davantage de jeunes qui entreprennent des études est une bonne chose. De ce point de vue-là, je dirais que l'enseignement supérieur joue un rôle d'ascenseur social. Les statistiques montrent que le niveau de qualification est directement corrélé au fait de trouver un emploi. Et en ce qui concerne la motivation des jeunes, il me semble qu'elle n'a pas fort évolué. Certains entament des études pour acquérir du capital culturel. C'est une façon de cheminer et de passer des étapes vers l'âge adulte. Les étudiants des HE seraient plutôt motivés et intéressés par la dimension professionnalisante des études, tandis que ceux qui choisissent l'université seraient surtout intéressés par la dimension académique, disciplinaire du savoir, mais cette distinction reste très théorique. »

Plus de femmes

Qui sont donc nos étudiants ? Un constat : leur profil est très varié. Et ce qui marque avant tout, c'est qu'en 25 ans, la population féminine s'est accrue de manière exponentielle, en doublant son effectif. « C'est un grand changement, note P. LODEWICK, même si cet accroissement n'est pas homogène, dans le domaine des sciences dites dures en particulier. On peut déjà trouver une explication dans le secondaire où, globalement, les filles réussissent mieux que les garçons. Les jeunes femmes sont en général plus en phase avec l'institution scolaire. Je pense qu'elles ont compris que c'était un véhicule d'émancipation, un lieu leur permettant de trouver leur place. »

Autre fait saillant révélé par l'étude : la FWB attire bon nombre d'étudiants étrangers. Plus de 20% ne sont pas de nationalité belge, ce qui représente 40 000 personnes, dont les trois-quarts sont issus de pays européens.

En se penchant sur les parcours scolaires antérieurs, l'étude indique que la quasi-totalité des étudiants entrent dans l'enseignement supérieur dans les deux années suivant l'obtention du CESS. Et en moyenne, le taux d'accès à l'enseignement supérieur des détenteurs du CESS est de 76%. Mais avant d'entamer des études, de nombreux jeunes décident de partir six mois, un an à l'étranger. Un choix gagnant ? « C'est intéressant, considère P. LODEWICK. Ces étudiants arrivent avec une expérience de vie différente, une certaine maturité, une autre posture que celle d'un élève. Un bémol, cependant : les inégalités sociales se jouent particulièrement à cet endroit-là. Dans les familles aisées, ouvertes sur le monde, faire une année à l'étranger fait partie du scénario classique. Dans les milieux plus populaires, cet investissement semble trop élevé, trop éloigné du scénario familial. Cela a un coût et retarde d'un an l'entrée sur le marché du travail. »

La démocratisation de l'enseignement supérieur a bien changé la composition sociale du monde étudiant, qui est plus ouvert aux jeunes issus des milieux les plus modestes. Mais, constate l'étude, le système reste critiqué pour, en réalité, reproduire des inégalités sociales...



© Anne-Catherine CHEVALIER in Turning 18, Prisme Éditions

Diversification des besoins

L'augmentation du nombre d'étudiants ne va pas s'arrêter en si bon chemin. Les prévisions parlent d'une hausse de 65 000 étudiants d'ici 2030, qui s'explique par la croissance générale de la population, par un accès élargi à l'enseignement supérieur, ou encore la présence d'un nombre grandissant d'étudiants de plus de 25 ans et de nationalité étrangère. Tout cela entraînera une diversification de la composition du monde étudiant, ainsi que des besoins de plus en plus spécifiques.

« *Auparavant, nous avions des auditoires assez homogènes, se souvient P. LODEWICK. Aujourd'hui, cela se complique, notamment suite au décret « Paysage », qui individualise les parcours et entraîne un éparpillement. Le public est davantage hétérogène et compte plus de personnes en reprise d'études. C'est une donnée à prendre en compte pour construire des pédagogies en conséquence. Dans l'absolu, on ne peut que souhaiter que les jeunes aient la possibilité de faire des études supérieures, même si cela pose des questions politiques, budgétaires, pédagogiques.* »

La démocratisation entraîne aussi une diversification des compétences des jeunes étudiants. « *À l'époque, poursuit le sociologue, ceux qui entraient dans le supérieur pouvaient assez facilement s'acclimater au rythme, à l'organisation, à la culture particulière du monde étudiant. Aujourd'hui, une partie du public n'a pas forcément ces prérequis. Il faut davantage prendre en compte l'écart culturel qui peut exister entre une partie des étudiants et l'institution d'enseignement supérieur, en mettant en place des structures telles que les cellules d'accompagnement, d'aide à la réussite. Il s'agit aussi d'être attentif aux besoins spécifiques des étudiants. Il y a aujourd'hui une réelle volonté de travailler là-dessus, même si on peut toujours regretter un certain manque de moyens.* » ■

Une précarité accentuée par le décret « Paysage »

Brigitte GERARD

La population étudiante ne cesse d'augmenter, et avec elle, la proportion de jeunes en situation de précarité. Un grand nombre d'entre eux doivent travailler pour subvenir à leurs besoins ou obtenir une aide financière. Diverses possibilités s'offrent à eux mais elles ne sont pas toujours bien identifiées, comme le constate **Nadine ROUGE**¹, présidente de la CoVEDAS, Commission Vie étudiante, démocratisation et affaires sociales de l'ARES (Académie de recherche et d'enseignement supérieur).

Quelles sont les difficultés rencontrées par les étudiants d'aujourd'hui ?

Nadine ROUGE : Un des constats de l'étude sur les conditions de vie des étudiants de l'enseignement supérieur en FWB² est que le nombre d'étudiants se trouvant en situation de précarité est important, et que cette précarité est multifactorielle. Le « revenu » médian des étudiants³ est de 200 EUR par mois. Une moitié d'entre eux disposent ainsi de moins de 200 EUR, et l'autre moitié de plus de 200 EUR par mois.

70% des étudiants exercent au moins un job au cours de l'année, 18% sont boursiers, 11% bénéficient de l'aide des services sociaux des établissements, et 5% du revenu d'intégration sociale du CPAS. Mais il y a peut-être aussi une série d'étudiants qui ne demandent aucune aide, alors qu'ils sont dans le besoin...

Autre phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur, c'est un risque d'ordre psychologique, un plus grand stress, des problèmes de santé liés à une mauvaise alimentation... Il y a une grande hétérogénéité dans les situations.

Quel est le rôle des services sociaux des établissements d'enseignement supérieur ?

NR : Ils peuvent octroyer des aides directes, individuelles, mais aussi des aides indirectes ou collectives. Au moins 60% des subsides sociaux doivent être consacrés à l'aide sociale individualisée. Pour le reste, au niveau des aides indirectes et collectives, des critères sont préalablement définis par le Conseil social des établissements, par exemple en matière culturelle ou sportive. Il y a actuellement beaucoup de demandes d'accompagnement d'ordre psychosocial. Il peut y avoir des aides à la mobilité académique, et le décret relatif à l'enseignement inclusif relève aussi du Conseil social. Il s'agit d'apporter des aménagements aux étudiants qui en ont besoin, dans ce cadre-là.

De quels subsides sociaux bénéficient les établissements ?

NR : Les subsides sont calculés sur base du nombre d'étudiants finançables, et les montants diffèrent selon le type d'établissement. Les écarts sont importants. En Haute École, le montant est de l'ordre de 52 EUR par étudiant, en ESA (École supérieure des Arts) 67 EUR, et dans les universités, 380 EUR !

1. Étude commandée par le Cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias, et réalisée par BDO et Sonecom

2. Haute École Louvain en Hainaut

En 2018, un budget de 20 millions EUR a été dégagé pour combler cette iniquité, mais cela ne suffit pas, compte tenu de la croissance de la population étudiante. Ces vingt dernières années, celle-ci a augmenté de 35%. Il y a aujourd'hui environ 192 000 étudiants dans l'enseignement supérieur, et on en attend 65 000 de plus d'ici 2030... Les demandes augmentent, mais les moyens restent limités !

Quel est l'impact du décret « Paysage » sur la situation des étudiants ?

NR : Ce décret pose problème, car les parcours individualisés qu'il induit entraînent un allongement des études, ce qui complique la situation des étudiants en précarité. Et cela pose des difficultés organisationnelles aux établissements. Par ailleurs, l'étudiant ne se rend pas toujours compte qu'une année d'étude, c'est 60 crédits, et que pour réussir, il faut acquérir et valider les 60 crédits du programme. S'il ne valide que 45 crédits sur les 60 premiers du cycle d'études, il peut se retrouver avec une charge de travail supérieure à 60 crédits, alors qu'il a peut-être besoin de travailler sur le côté.

L'étudiant d'aujourd'hui a, en fait, plus de responsabilités, il doit gérer lui-même son parcours, sans y être vraiment préparé...

NR : Tout à fait. Et l'étudiant n'est pas non plus toujours bien orienté. D'autre part, avec ces parcours individualisés, l'étudiant ne valide pas toujours une proportion suffisante de crédits et peut se retrouver un jour non finançable. La finançabilité est liée au nombre de crédits réussis sur ceux inscrits dans son PAE (programme annuel de l'étudiant), et c'est un des critères d'octroi pour une allocation d'études. Dans certaines conditions, les étudiants peuvent se réorienter, mais à un moment donné, c'est un couperet ! ■

1. Elle est aussi directrice de la Catégorie économique de la Haute École EPHEC

2. Étude commandée par le Cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude MARCOURT et réalisée par BDO et Sonocom (avril 2019)

3. Correspond à leurs ressources financières, de façon générale

Acteurs de leurs apprentissages

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Les étudiants d'aujourd'hui sont-ils très différents de leurs aînés ? Plus ou moins intéressés par leurs études ? Pressés de devenir autonomes ? Enclins à la contestation ? En recherche de sens ? C'est ce que nous avons demandé à **Carole BLARINGHEM**¹, enseignante à l'Université catholique de Lille.

En quoi l'étudiant d'aujourd'hui est-il différent de celui d'il y a 20 ou 30 ans ?

Carole BLARINGHEM : Au moment où j'ai commencé à enseigner, il y a 25 ans, les étudiants restaient tranquillement assis sur leur chaise, notaient, participaient quand on le leur demandait, mais on ne les voyait pas s'impatiser, se déconcentrer (ou ils parvenaient à le cacher). Aujourd'hui, le temps de concentration des jeunes est beaucoup plus limité. Au bout de 15 à 20 minutes, il faut relancer l'attention. Ils n'hésitent plus à montrer, ni à exprimer leur impatience.

La génération Y n'a pas peur de dire les choses, et la génération Z qui arrive a l'habitude, elle aussi, de faire savoir ce qu'elle ressent. Sans oublier le fait que les jeunes zappent énormément, ils passent d'une chose à l'autre sans complexe. Je ne vois pas cela négativement. C'est un constat.

À côté de cela, ils participent davantage, posent des questions et n'hésitent pas à interrompre un cours pour dire qu'ils n'ont pas compris, demander des précisions ou donner leur avis. Ils sont beaucoup moins passifs, et ils attendent des réponses. Ils ne prennent plus tout pour argent comptant. Ils vont sur internet, cherchent des informations, vérifient ce qu'on leur dit et relancent la discussion.

Cela peut être déstabilisant pour l'enseignant, mais aussi enrichissant...

CB : C'est déstabilisant pour l'enseignant s'il n'y est pas préparé. Ça l'oblige à sortir de sa zone de confort. J'en tiens compte dans la préparation de mes cours. J'ai envie de les faire réagir, de leur donner l'occasion de participer, mais aussi de faire en sorte qu'ils aient du plaisir à venir. Il faut, à la fois, qu'ils trouvent du sens à ce qu'ils font et qu'ils passent un bon moment. Ce qui m'intéresse, c'est qu'ils sortent du cours avec la conviction d'avoir appris plein de choses, et qu'ils ne viennent pas avec des pieds de plomb. C'est hyper important ! Ils cherchent à comprendre pourquoi ils font les choses. Si on le leur explique, si on discute avec eux et qu'on organise les cours en prenant en compte leurs demandes, on peut travailler dans d'excellentes conditions, en prenant du plaisir à ce qu'on fait. Eux vont apprendre, et moi aussi !

Je m'efforce d'utiliser des méthodes pédagogiques qui leur permettent d'être véritablement acteurs de leurs apprentissages². Ils sont toujours partants pour de nouvelles expériences, à condition de savoir à quoi cela va servir. S'ils comprennent que l'exercice leur permet d'apprendre à faire les choses différemment, de rendre intelligible ce qu'ils ont appris, d'apporter une solution à un problème réel ou – c'est important aussi – d'enrichir leur culture générale, ils se prennent au jeu.

Les études ont-elles toujours autant d'importance pour les jeunes ?

CB : Ils sont souvent persuadés que sans études, ils ne pourraient pas s'en sortir. Mais paradoxalement, pour cette génération, il n'y a pas que cela qui compte. Ils veulent faire

des études, mais ils n'ont pas l'intention de travailler 7 jours/7 pour y parvenir. Ils ont envie d'avoir une vie sociale, du temps libre, des loisirs. Ils n'hésitent pas à dire que tel travail sera impossible à rendre dans les temps impartis parce qu'un autre enseignant a déjà demandé autre chose, ou parce que le week-end est fait pour se reposer.

Je prends en compte ce qu'ils me disent et je négocie avec eux en proposant, par exemple, de scinder la matière et de voir comment répartir les travaux dans le temps. Si on les braque, c'est difficile ensuite de recréer une bonne ambiance dans le cours, de les faire participer, de les motiver. On arrive à bien s'organiser, parce qu'ils savent qu'on peut discuter.

Je ne passe pas non plus mon temps à négocier. Je prends 20 minutes, lors du premier cours, pour poser les règles de travail à respecter pendant le semestre, expliquer ce qu'on va faire, comment on va travailler, comment ils peuvent intervenir, sur quoi ils seront évalués, etc. Ces règles sont déposées sur la plateforme des étudiants, pour qu'ils puissent y retourner si quelque chose leur a échappé.

Sont-ils motivés par l'idée de prendre leur place dans la société, d'être « utiles » ?

CB : Quand ils entreprennent leurs études, une grande partie des étudiants savent déjà ce qu'ils veulent faire : devenir avocat ou notaire, venir en aide aux familles en difficulté, etc. Parfois, je les déstabilise un peu en leur demandant : « *Croyez-vous que les métiers auxquels vous pensez existeront encore quand vous sortirez de la fac ? Que venez-vous chercher dans vos études ? Si vous ne devenez pas avocat, que pourriez-vous être ? Pourrez-vous utiliser ailleurs ce que vous apprenez aujourd'hui ?* » J'essaie de leur ouvrir plusieurs portes, en leur montrant qu'il n'y a pas qu'une seule façon d'utiliser ce qu'ils auront appris.

Quant à savoir s'ils ont envie de se lancer tout de suite dans la vie active ou pas, c'est différent pour chaque étudiant, je pense, et je n'ai pas l'impression que ça ait changé par rapport à il y a une vingtaine d'années. Certains en ont marre d'être à la fac et veulent gagner leur vie, pour ne plus dépendre de leurs parents. D'autres se sentent encore très jeunes à 22-23 ans, ne se voient pas entrer dans une entreprise et optent souvent pour une nouvelle formation. ■



© Anne-Catherine CHEVALIER in *Turning 18*, Prisme Éditions

1. Maître-assistante à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille, elle intervient dans les domaines du droit patrimonial de la famille, du droit commercial et du droit des sociétés, tant pour l'enseignement que pour la recherche. Elle est également directrice-déléguée au Laboratoire d'innovation pédagogique (LIP) de l'Université catholique de Lille, directrice-déléguée d'HÉMiSF4iRE Design School/Innovation pédagogique, et responsable pédagogique du Master Management de l'innovation et design thinking de l'École 360 de l'Institut catholique de Lille. Elle intervenait lors du dernier séminaire résidentiel de la Fédération de l'Enseignement supérieur catholique, les 14 et 15 novembre derniers, sur le thème des innovations pédagogiques.

2. Nous reviendrons sur les méthodes pédagogiques innovantes dans un prochain numéro d'entrées libres.

Ne pas hésiter à soutenir les étudiants

Brigitte GERARD

C'est devenu aujourd'hui une nécessité : les établissements d'enseignement supérieur proposent en général à leurs étudiants un service d'aide à la réussite. Mais ce soutien peut revêtir différentes formes et se nicher au cœur même des cours et de leur méthode de travail. En juin dernier, la Fédération de l'Enseignement supérieur catholique a consacré une matinée de réflexion à cette thématique. Au programme : divers témoignages alliant dispositifs concrets et grands principes.

Pour amener un maximum d'étudiants à la réussite, des enseignants n'hésitent pas à mettre en place des projets et outils pédagogiques avec des dispositifs qui permettent de les soutenir dans leur travail quotidien. À l'Université de Mons, une professeure de statistiques a, par exemple, souhaité réduire le temps de présence en auditoire de ses étudiants, des adultes en reprise d'études, afin de leur simplifier la vie. L'idée ? Un dispositif hybride qui mixe présence en auditoire et travail à domicile.

Luc STAVAUX, conseiller en technopédagogie, qui accompagne les enseignants dans la conception de projets pédagogiques, est intervenu au niveau de la confection du cours en ligne, qui prévoit des activités, des ressources et des aides en termes de méthode et de contenu. Les exercices sont accompagnés de boutons d'aide, qui affichent des informations supplémentaires.

Un gros travail didactique a été effectué dans le cadre du projet : quel contenu voir à distance ? Quelle aide proposer aux étudiants ? Comment faire en sorte qu'ils l'utilisent correctement ? Mais en janvier, lors de la première session d'examens, les résultats n'ont pas été satisfaisants. La moitié des étudiants ont commencé les exercices, mais seul un tiers sont allés jusqu'au bout.

Y a-t-il néanmoins un lien entre le fait d'avoir réalisé les exercices et celui d'avoir obtenu une bonne note ? Oui, les étudiants qui ont échoué sont ceux qui ont fait peu d'exercices, et ceux qui ont bien réussi sont ceux qui en ont fait beaucoup. Tant les plus faibles que les plus forts cliquent sur les boutons d'aide, mais les étudiants ont eu le sentiment de ne pas pouvoir poser de questions, alors qu'un espace était prévu à cet effet. Sans doute, n'ont-ils pas été assez informés de cette possibilité. D'où l'importance de mesurer l'efficacité d'un tel dispositif.

« On a la tête dans le guidon, constate L. STAVAUX. Finalement, on semble avoir renforcé les bons plutôt qu'avoir aidé les plus faibles ! Je pense qu'il a manqué un suivi humain, des personnes derrière la technique, des enseignants, des tuteurs. Une part non négligeable d'étudiants ne parvient pas à se saisir des opportunités mises en place. Il ne faut pas avoir peur de proposer du soutien tout au long du dispositif. L'idée étant de diminuer petit à petit cette aide, pour qu'ils puissent finalement y arriver seuls. »

L. STAVAUX pose aussi la question de l'évolution du rôle de l'enseignant, qui a encore souvent une posture de transmetteur de savoirs : *« Il faudrait faire en sorte qu'il puisse porter une casquette de coach et aider les étudiants quand ils en ont besoin. La difficulté, c'est que les enseignants n'ont pas toujours une vision claire de la progression de leurs étudiants. »*

Et si le métier d'enseignant change, que dire du profil des étudiants... *« Être étudiant aujourd'hui, c'est un métier ! Il ne suffit plus d'aller en salle de cours et de passer un examen. On leur demande plus de collaboration, de travaux de groupe, de travail personnel. Et il y a des attendus de la part des jeunes, qui veulent pouvoir consulter leurs e-mails, passer par d'autres canaux de communication... »*

Des étudiants qui s'investissent

Autre exemple de dispositif pédagogique, un cours de remise à niveau en mathématiques donné par **Isabelle MARSAT**, directrice d'implantation de l'ISAT (Institut supérieur des Aumôniers du travail) à l'EPHEC (École pratique des hautes études commerciales). Des groupes de niveaux ont été mis en place l'an dernier à partir d'un test d'aptitude, afin d'avoir des classes plus homogènes, de donner moins d'heures de cours aux plus forts



et plus d'heures aux étudiants moyens et faibles : « *L'objectif est d'amener le plus possible d'étudiants à la réussite. Lors des évaluations, sur 20 points, 12 sont donnés pour les compétences minimales communes à tous, et 8 sont prévus pour du dépassement. Du coup, les étudiants s'investissent.* »

Les résultats à la Toussaint ont été très encourageants, mais en janvier, l'effet était un peu plus faible... Ce dispositif a toutefois fait l'objet d'un accueil positif de la part des étudiants et des enseignants : « *On a constaté une diminution importante de l'absentéisme et une amélioration des résultats. Il faudra, en revanche, plus de temps pour déterminer l'impact sur le taux de réussite. Les étudiants se sont rendu compte qu'ils étaient capables d'apprendre quelque chose, que la réussite était accessible, qu'ils pouvaient progresser. On va maintenant essayer d'améliorer le dispositif, en adaptant les supports aux différents groupes et en essayant de systématiser les niveaux de compétences.* »

Et à côté de ce projet, comment l'EPHEC accompagne-t-elle les étudiants ? « *La Haute École a prévu deux heures de formation au métier d'étudiant. Il s'agit de leur montrer qu'ils ont déjà un pied dans la vie professionnelle, qu'ils deviennent responsables de ce qu'ils font, et qu'ils doivent visualiser ce parcours comme étant un démarrage de leur carrière professionnelle. Pour les aider, l'EPHEC a mis en place du tutorat et veille à maintenir un bon contact entre l'étudiant et l'enseignant, afin d'être toujours plus proche de leurs soucis, de les aider au fur et à mesure.* »

État d'esprit et méthode de travail

Ce nouveau métier, chaque étudiant doit pouvoir l'approprier, afin de réaliser son objectif : réussir ses études. C'est dans cette optique que **Bruno DERAEMAEKER**, enseignant dans le secondaire et professeur de didactique à l'ICHEC (Institut catholique des hautes études commerciales), s'est de son côté intéressé à une série d'outils, de méthodes efficaces dans le domaine de l'apprentissage pour en dégager des principes communs, autour de deux grandes dimensions : l'état d'esprit, fait de motivation, de confiance en soi, de concentration, et la méthode de travail.

Malheureusement, force est de constater que les étudiants qui arrivent dans le supérieur n'ont pas toujours une bonne méthode de travail. Dans le secondaire, rien n'est institutionnalisé pour l'enseigner. Or, il y a une série de choses à faire, d'après B. DERAEMAEKER, pour les aider : donner et appliquer de bons conseils dans tous les cours, organiser des conférences ou des ateliers, proposer l'aide de tuteurs formés au préalable... Mais jusqu'où un enseignant doit-il aider ses étudiants ? « *L'idée est de former les jeunes à un apprentissage tout au long de leur vie. Il s'agit de les aider davantage au début, en leur laissant progressivement plus d'autonomie.* »

Un enseignant peut aussi agir pour améliorer la concentration des étudiants, en adaptant sa pédagogie, en installant davantage d'interactivité, en variant les activités. Et pour avoir confiance en lui, l'étudiant doit se voir progresser : « *Si les exigences sont trop élevées, il va se décourager et perdre sa motivation. Il faut lui permettre de progresser et de visualiser ses progrès, il faut donner du sens aux tâches. Le jeune doit se sentir capable d'atteindre ses objectifs. Quand il n'a pas confiance en lui, il n'est forcément plus motivé. Le défi, c'est que les jeunes qui arrivent dans le supérieur aient une méthode qui leur permette d'être plus autonomes. Il faut les accompagner dans ce processus d'évolution et leur faire passer des évaluations formatives pour qu'ils puissent situer leur niveau.* »

Dans la perspective d'une meilleure réussite des étudiants, B. DERAEMAEKER suggère également de collaborer davantage avec le secondaire. « *De mon côté, je travaille sur diverses dimensions avec mes élèves : la prise de notes, la méthode de travail, la gestion de matière plus globale, des interrogations sur davantage de matière, le développement de leur autonomie, des explications sur ce que les attend dans le supérieur...* » ■

Prendre le temps du (bon) choix

Élise PELTIER

Choisir sa voie à l'âge de 18 ans ne va pas toujours de soi.

Noémie DEBUCQUOY a pris le temps et le recul nécessaire avant de se lancer dans des études supérieures.

Un séjour à l'étranger l'a aidée à se fixer sur son avenir.

18 ans aujourd'hui

Rêves, peurs, projets, envies. Avoir 18 ans et l'avenir devant soi. Un moment particulier que tente de capter la photographe **Anne-Catherine CHEVALIER**.

Au prisme sensible de son appareil se joint la plume délicate de **Geneviève DAMAS**. Un ensemble de 50 portraits exceptionnels ! **entrées libres** a eu le plaisir et la chance de vous en présenter une sélection au fil de notre dossier et en couverture de ce numéro.

Le travail photographique d'**Anne-Catherine CHEVALIER** aborde les questions d'identité : il interroge la féminité au travers des générations, analyse les nouvelles formes de familles modernes, explore les ressentis adolescents.

Successivement comédienne, metteur en scène et adaptatrice dramatique, **Geneviève DAMAS** est aussi l'auteure d'une vingtaine de pièces de théâtre, de cinq romans et d'un recueil de nouvelles.

“ En rhéto, je suis allée au salon du SIEP. Je me suis intéressée à plusieurs écoles, mais je ne savais pas vraiment ce que je voulais faire. Dans le courant du mois de mai, j'éprouvais le besoin de découvrir de nouvelles choses et de m'éloigner de ce que je connaissais. C'est à partir de ce moment-là que j'ai commencé à chercher des informations pour partir à l'étranger. Comme je ne savais pas ce que je voulais faire, je me suis dit : autant partir ailleurs, pour m'aider à me construire et découvrir de nouvelles choses !

J'ai donc fait un séjour linguistique en totale immersion dans une école spécialisée pour les étrangers pour apprendre la langue du pays avant d'entamer mes études. Je logeais dans une famille d'accueil. Dans l'école où je suis allée, à Toronto, on travaillait par petits groupes. On organisait des débats sur différents thèmes. Ce voyage a influencé mon choix d'études. Là-bas, il y avait des cours de business. J'ai découvert que j'aimais étudier les marchés et les accords entre les pays. J'ai commencé à réellement m'intéresser au commerce. Partir à l'étranger m'a apporté énormément de positif, et grâce à cela, j'ai fait le choix de mes études.

Faire des études est un challenge, un défi. Quand j'étais en primaire et en secondaire, j'avais un peu de mal à l'école. Je voulais voir si j'étais capable de faire des études pour travailler dans un domaine que j'apprécie. J'ai découvert que je pouvais faire des études en Belgique en commerce, et que ça pouvait m'ouvrir beaucoup de portes pour mon futur. J'effectue maintenant des études à l'EPHEC. C'est une amie qui m'a parlé de cette école. J'ai fait quelques recherches par après, et c'est cette école-là qui est ressortie.

La formation en commerce extérieur est assez complète, on aborde beaucoup de sujets. On a beaucoup de stages et beaucoup d'opportunités de rencontrer des professionnels. C'est une formation pratique et poussée. On a énormément de travaux de groupe, ce qui nous prépare déjà à travailler en groupe dans une entreprise. Dans mon école, il y a beaucoup de moyens mis en place pour aider les élèves. Les midis du SAR (Service d'aide à la réussite), par exemple, consistent à offrir des remédiations pour certains cours, ou encore des ateliers pour améliorer les méthodes de travail. Quand on a du mal avec une langue, il y a aussi des meetings organisés avec des élèves des autres années, et on peut les rencontrer. Quand on a un problème dans un cours, les professeurs sont toujours ouverts pour nous aider. Mes parents peuvent aussi m'aider pour les matières liées à la comptabilité, et mes amis m'aident aussi à me remettre à niveau. » ■



Turning 18

Anne-Catherine CHEVALIER
Textes de **Geneviève DAMAS**

Prisme Éditions, 2019

Consensus et reconnaissance au cœur du pilotage d'établissement

Texte : Marie-Noëlle LOVENFOSSE

La 11^e rentrée académique de la Fédération de l'Enseignement de promotion sociale catholique avait lieu le 2 octobre dernier à Louvain-la-Neuve, en présence du ministre-président de la FWB **Pierre-Yves JEHOLET** et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de Promotion sociale **Valérie GLATIGNY**. Après un discours remarqué de la Ministre, le Professeur **Jean-Marie DE KETELE**¹ a donné une conférence sur le thème : « *Le pilotage : un outil au service du développement d'un projet d'enseignement secondaire et supérieur de promotion sociale* ». Plus d'une centaine de personnes étaient présentes à l'évènement.



Photos : Conrad van de WERVE

Reconnaissance

Mise en évidence par John DEWEY², la capacité distinctive est un outil particulièrement utile, souligne J.-M. DE KETELE. « *Chaque enseignant, formateur, pilote devrait pouvoir identifier dans sa classe son entité institutionnelle, le potentiel, les compétences qui peuvent distinguer chaque acteur des autres, pour les développer au maximum au service du groupe* », insiste-t-il.

La théorie des opportunités, épinglée par des travaux récents menés dans les pays anglo-saxons, n'est pas à négliger non plus : des opportunités d'apprendre, de se former, de se développer professionnellement devraient être reconnues comme utiles, saisies et mobilisées adéquatement dans l'institution. Mais avant toute chose, peut-être faut-il tenir compte des relations humaines.

La posture de la reconnaissance, à l'opposé de la société du mépris dans laquelle nous sommes trop souvent englués, devrait être adoptée davantage. Dans chaque institution, des personnes se sentent invisibles, non reconnues. C'est le cas quand on détecte les failles, les échecs plutôt que le potentiel, « *l'inédit possible* » (ce dont les personnes sont capables, si on les soutient). La posture de reconnaissance entre les acteurs et par les acteurs institutionnels est indispensable, de même que la conviction de l'éducabilité, de la progression possible de tous.

Paul RICCEUR³ a montré que cette posture se développe à travers quatre dimensions nécessaires et complémentaires : reconnaître l'autre, l'accepter tel qu'il est, valoriser les aspects positifs, les potentialités, les

efforts fournis, et être reconnaissant. « *Le pilote dans une institution (ou le formateur dans son groupe de formation) devrait être extrêmement attentif à produire des signes de reconnaissance, de gratitude. C'est malheureusement trop rare* », déplore l'orateur.

Maillage institutionnel

Comment faire pour travailler avec un grand nombre d'acteurs au sein d'une organisation, surtout si elle est complexe ? « *En évitant la juxtaposition de positions bipolaires, car elles sont duelles et duales entraînent souvent des tensions, des conflits, voire des asservissements* », répond J.-M. DE KETELE. Il importe de travailler plutôt à travers la triangulation et le maillage.

Triangler, c'est introduire une tierce personne (ou institution) qui adopte une posture de neutralité, d'observation, de non-jugement, et qui demande aux deux acteurs en train de se parler (chef d'établissement et enseignant, par exemple) d'argumenter leur prise de position, pour construire ensemble et progressivement un consensus.

Piloter serait non seulement repérer les triangulations possibles à mettre en évidence, mais aussi essayer de les rapprocher, de manière à construire un maillage institutionnel permettant d'amener, sur base de consensus et de reconnaissance, un changement progressif dans l'institution. ■

Le leadership, explique Jean-Marie DE KETELE, est le processus par lequel une personne fédère ou influence d'autres personnes ou organisations dans le but d'atteindre certains objectifs, conditionnés par les politiques de gouvernance en amont. Les travaux actuels relatifs au fonctionnement des institutions en identifient plusieurs. Le leadership peut être :

- *partagé* (efficace) ;
- *hiérarchique* ou « *top down* » (il produit des résultats médiocres en termes de fédération des personnes) ;
- *charismatique* (il entraîne l'engagement d'un certain nombre de personnes, mais pas de celles qui se sentent exclues du « cocon » autour du leader) ;
- *transformationnel* (celui qui l'exerce est capable de changer sa pratique et de faire changer celle des collègues) ;
- *instructionnel* (centré sur les résultats scolaires, académiques), ou *pédagogique* (centré sur la relation pédagogique).

« *Le pilote, explique l'orateur, a tout intérêt à identifier, au sein de son établissement, les différentes formes de leadership, et à voir comment contrecarrer les effets pervers de certaines d'entre elles.* »

1. Professeur émérite de l'UCLouvain et de la Chaire UNESCO en Sciences de l'éducation – voir également notre entretien en pp. 12-13

2. Psychologue et philosophe américain (1859-1952)

3. Philosophe français (1913-2005)

Jean-Marie DE KETELE

Partager dans (et autour de) l'école !

Conrad van de WERVE

Pédagogue de renom en Belgique mais aussi à l'étranger, **Jean-Marie DE KETELE**, Professeur émérite de l'UCLouvain et de la Chaire UNESCO en Sciences de l'éducation, partage à *entrées libres* ses craintes, mais aussi son enthousiasme face aux nombreux défis auxquels doit faire face le monde scolaire. Il évoque aussi sa vision de l'excellence, au moment où le Pacte prend progressivement forme.

Quel est votre tout premier souvenir d'école ?

Jean-Marie DE KETELE : Je n'ai pas beaucoup de très bons souvenirs de l'école primaire. Plutôt des souvenirs de révolte ! Je me souviens d'un instituteur primaire particulièrement sévère, s'occupant beaucoup plus des fils de familles aisées que de familles de prolétaires dont j'étais, qui frappait régulièrement avec une règle bien dure. Je me souviens avoir pris l'encrier sur mon banc et l'avoir jeté sur son beau tablier blanc ! Je n'ai jamais plus été frappé par la suite, et je suis sans doute devenu un « leader » à ce moment-là au sein de l'école.

Le bon souvenir de l'école a commencé lorsque j'ai fait mes études à Don Bosco, à Tournai. Là, j'avais des enseignants qui se préoccupaient beaucoup des élèves et qui jouaient dans la cour de récréation. Je me souviens notamment d'un enseignant qui croyait tellement en moi que ça a fait redoubler mes efforts pour mieux étudier. Je n'étais pas passionné par les études à ce moment-là, et c'est lui qui m'a donné par après le goût des études.

Au final, vous avez consacré toute votre carrière à l'éducation ! Quel regard portez-vous sur certaines évolutions, comme la valorisation des neurosciences ?

JMDK : Il faut certainement s'y intéresser, parce qu'elles sont en train de rassembler un ensemble de connaissances tout à fait fondamentales, mais qui restent générales. Prenons l'exemple le plus frappant : le rapport très étroit entre cognition et émotion. On le devinait ou on le savait déjà indirectement,

mais cela a été démontré scientifiquement. Par contre, une fois que l'on sait ça, comment doit-on appliquer cette relation bien établie au sein de la classe, au sein de l'apprentissage ? Ça, c'est une autre paire de manches...

J'ai été responsable scientifique d'un grand colloque à Paris sur les conditions de réussite des réformes. Il est apparu que la plupart des experts présents estimaient aujourd'hui nécessaire de mener des recherches sur comment améliorer les pratiques dans les classes, en se servant de ces connaissances.

Vous vous êtes aussi intéressé au concept d'excellence dans l'enseignement, particulièrement dans le supérieur. Qu'en reprenez-vous ?

JMDK : J'ai eu la chance de participer, avec Philippe PARMENTIER et Marcel LEBRUN, à un jury international composé d'experts venant du monde entier. Ce jury avait pour but d'évaluer les réponses à des appels d'offres pour pouvoir introduire davantage d'innovations dans les institutions françaises d'enseignement supérieur, les universités, les grandes écoles, etc. On a demandé à nos collègues du jury, de retour au pays, de caractériser, sur la base d'éléments d'une grille qu'on avait composée, quel était le type d'excellence dans l'enseignement supérieur, dans les universités de leur propre pays. À partir de là, nous avons dégagé trois types d'excellence :

- *une excellence élitiste*, qui est celle de ce qu'on appelle très souvent les grandes universités internationales, placées en haut des classements (Harvard, Oxford, Cambridge...).

On sélectionne les meilleurs étudiants, qui appartiennent aux meilleures familles, et on se fait financer par d'anciens élèves ;

- *une excellence sociale*, parvenir à faire effectivement venir dans l'enseignement supérieur des personnes qui ne pourraient normalement pas aller à l'université, et parvenir à développer un certain nombre de compétences grâce à un enseignement de qualité ;

- *une excellence sociétale*, c'est-à-dire des universités qui se penchent sur les problèmes sociétaux et qui anticipent les dysfonctionnements qui vont se produire.

Ces trois types d'excellence me semblent aussi être tout à fait transférables à nos établissements scolaires...

Le Pacte d'excellence rejoint-il ces idéaux, selon vous ?

JMDK : À part une conférence introductive que Joëlle MILQUET m'avait demandé de faire, je n'ai pas été impliqué dans les travaux du Pacte. J'aurais tendance à dire, vu de l'extérieur, que sans doute la qualité principale, c'est d'avoir établi un partenariat avec les différents partenaires concernés et d'avoir pris le temps. Dès qu'on entre dans l'opérationnel, par exemple en termes de remédiation, je suis parfois plus sceptique, même si les idées sont bonnes.

Pourquoi ?

JMDK : J'ai été amené à être le pilote scientifique d'une conférence de consensus organisée par le CNESCO¹ à Paris, sur la différenciation. L'état des recherches montre très bien que la plupart des dispositifs de remédiation faits en dehors de l'école, et

.....
**Une des caractéristiques
 de certains de nos pays
 occidentaux, c'est de
 multiplier les démarches
 administratives,
 la récolte de données...
 Mais pour en faire quoi ?**

même à l'intérieur de l'école mais en dehors de la classe, n'avaient guère de résultats significatifs. Par contre, ceux qui avaient des résultats significatifs, c'étaient des initiatives qui se faisaient au sein de la classe.

Parmi celles-ci, le fait de donner la classe à deux enseignants. Le Québec a tenté cela, a fait des recherches et montre que quand deux enseignants sont dans une classe, la différenciation fonctionne. Je regrette que Jean-Michel BLANQUER² ait divisé les classes en deux, avec un enseignant dans une classe, un autre dans l'autre classe. Je pense que le système de ne pas scinder les classes en deux, mais de mettre plutôt deux enseignants dans la même classe, aurait été sans doute beaucoup plus pertinent et efficace. Non seulement en termes de « remédiation/progression », mais sans doute en termes aussi de développement professionnel des enseignants.

Pour en revenir au Pacte, la mise en place de toute nouvelle réforme ne nécessite-t-elle pas de bien tenir compte de l'environnement de travail et des besoins du terrain ?

JMDK : Je sais très bien, par les études scientifiques que j'ai lues, que ce qui fait la force d'un établissement et sa progression, c'est le fait que le chef d'établissement, non seulement crée du « leadership distribué », mais surtout un leadership distribué sur la prise en considération des résultats des élèves. Mais pour le faire, cela veut dire qu'il faut passer du temps à aller dans les classes, réunir ses enseignants, analyser les copies d'élèves, etc.

Or, je sais, par tout ce que j'entends et lis, en Belgique principalement, que les chefs d'établissements primaires ont des charges administratives qui sont de plus en plus lourdes. Une des caractéristiques de certains de nos pays occidentaux, c'est de multiplier les démarches administratives, la récolte de données, etc... Mais pour en faire quoi ?



Jean-Marie DE KETELE en octobre dernier, lors de la séance de rentrée académique de la Fédération de l'Enseignement de promotion sociale catholique (lire aussi p. 11)

Si en plus, on savait à quoi ça sert, s'il y avait des retombées, des feedbacks, on pourrait encore dire oui ! Je pense que les chefs d'établissements scolaires, sauf par un investissement impossible, ne peuvent plus jouer ce rôle de leadership pédagogique au sein de l'école, face aux multiples tâches qu'ils ont.

Vous êtes inquiet ?

JMDK : Oui, il va falloir résoudre ce problème, alors que l'on sait, par ailleurs, que la Belgique francophone est un des pays qui consacre la plus grande partie de son budget à l'enseignement. Cet aspect, et d'autres aussi, me confortent dans l'idée qu'il faut repenser complètement la forme scolaire. Le Pacte d'excellence a surtout partagé des analyses, mais ne va pas encore suffisamment loin sur la manière de penser l'école dans une société en pleine mutation. Avant, il y avait 20-30 ans entre deux générations, maintenant c'est 2-3 ans !

Quelle serait votre utopie pour l'enseignement ?

JMDK : Je dirais sans doute, identifier les gens qui ont quelque chose à partager, dans l'école et autour de l'école. Et je pense qu'il y en a beaucoup plus qu'on ne l'imagine, et qu'il serait sans doute possible de ranimer certaines flammes qui se sont progressivement éteintes par déception. C'est identifier les personnes qui ont des compétences distinctives, leur permettre de les développer, et surtout de les mettre au service des autres. Je pense que la forme scolaire bougerait énormément, en espérant que la bureaucratie administrative permette justement de bousculer les règles qui amènent à faire d'un établissement des cubes, à faire d'un horaire du saucissonnage, à faire des contenus de cours aussi des saucissons de contenus... C'est mon utopie ! ■

1. Conseil national d'évaluation du système scolaire (France)

2. Ministre français de l'Éducation nationale

Apprendre derrière les barreaux

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Enseigner en prison n'a rien d'anodin. L'univers carcéral a ses codes, qu'il n'est pas évident d'appivoiser. Consacrer du temps et de l'énergie à ceux que d'aucuns considèrent comme « *le fonds du panier* » demande une bonne dose d'humanité et de confiance en soi. C'est en tout cas un choix que ne regrettent ni la directrice, ni l'enseignante qui nous ont livré leur témoignage, entre conviction que tout être humain a droit à l'éducation et envie de « *faire sa part* ».

Chantal CHARLES, directrice de l'école de promotion sociale Vie Féminine à Mons, organise des formations en prison depuis plus de 20 ans. « *Ce qui m'a motivée ? C'est la conviction que tout être humain a droit à l'éducation, quoi qu'il ait fait, quelle que soit sa situation* », explique-t-elle. Et c'est à l'occasion d'un appel adressé à plusieurs écoles de promotion sociale qu'elle s'est lancée. « *C'est grâce à une initiative du Fonds social européen, en lien avec REINSERT¹, que nous avons reçu la dotation nécessaire pour pouvoir mettre des formations sur pied*, précise-t-elle. *Dans l'aile des femmes de la prison de Mons, il s'agit de cours d'alphabétisation. Dans l'aile des hommes, on donne des cours d'informatique et de remise à niveau en français. Il s'agit, dans tous les cas, de cours collectifs.* »

Les détenu(e)s intéressé(e)s font savoir qu'ils/elles ont envie de suivre la formation. Après plusieurs entretiens, ils/elles passent des tests d'admission permettant de juger leur niveau. C'est toujours sur base volontaire, et chaque « étudiant(e) » reçoit une petite indemnité par heure de cours, ce qui est toujours bienvenu. Des évaluations ont lieu, et des attestations de réussite d'unités de cours sont délivrées.

Ni enquêteur, ni assistant social

Ce n'est pas donné à tout le monde d'être enseignant de manière générale, mais qui plus est, en prison. « *Il est indispensable d'avoir une solide motivation et de se sentir bien dans ses baskets pour pouvoir le faire*, insiste Ch. CHARLES. *Quand je reçois une personne qui postule pour cet emploi, il y a d'abord un entretien classique dans mon*



bureau, puis, avant de prendre une décision, on fait une visite de la prison, pour voir comment ça se passe. »

La personne peut ainsi observer et « ressentir » quelque peu l'univers de la prison, en étant elle-même « enfermée » et soumise aux procédures carcérales et au bon vouloir des gardiens, le temps des cours. « *Certains candidats me disent, à ce moment-là : j'ai essayé, mais franchement, je ne m'en sens pas capable, je ne me sens pas du tout à l'aise*, constate la directrice. *Je comprends parfaitement que ce ne soit pas possible pour tout le monde. Pour que cela puisse fonctionner, il importe d'être bien au clair avec ce qu'on attend de ce travail, et de rester naturel. Il ne faut pas être en représentation, ni surjouer.* »

Pénétrer dans une prison ne s'improvise pas. Une série de consignes doivent être

respectées. Pas question, par exemple, de faire entrer (ou sortir) quoi que ce soit (une clé USB pour le cours, etc.) sans avoir au préalable demandé la permission. L'Adeppi², spécialisé dans tout ce qui est formations en prison, apporte son aide à ce propos, répond aux questions des nouveaux enseignants et les accompagne durant les premières journées de cours.

Des formations sont aussi organisées par le Fonds social européen. Une fois par an, les enseignants se retrouvent, partagent leurs outils, discutent de leurs pratiques. « *Pour que cela puisse fonctionner*, précise encore Ch. CHARLES, *il est important que l'enseignant(e) soit souple, à l'écoute et tienne compte de l'état psychologique de ses « élèves », mais il/elle doit rester dans sa fonction, car il/elle n'est ni enquêteur(-trice), ni psychologue, ni assistant(e) social(e).* » ■

C'est mon premier diplôme !

Claire DENIS, professeure de dessin à Saint-Luc Liège (promotion sociale) :

« Je donne des cours de croquis, formes et couleurs, création d'intérieurs et recherche graphique dans différentes sections, depuis 26 ans. J'ai commencé à enseigner en prison il y a 4 ans. C'est notre directeur qui a souhaité mettre des cours en place avec REINSERT¹, un magnifique projet. Il a demandé aux enseignant(e)s de l'école qui pourrait être intéressé(e) par l'initiative.

J'ai répondu que je souhaitais essayer. Je donne des cours à la prison de Lantin et à l'Établissement de défense sociale de Paifve (à mi-chemin entre un régime pénitentiaire classique et la vie dans un hôpital psychiatrique). Dans les deux cas, j'ai véritablement été plongée dans le bain du jour au lendemain, sans aucune formation préalable. Je ne vous cache pas que c'était tout de même un peu « hard » ! Pour pouvoir le faire, il faut avoir les pieds bien sur terre ou être un peu naïf, comme dirait mon mari.

À Lantin, je donne uniquement cours à des femmes, en préventive ou condamnées. Elles sont sept pour le moment, toutes volontaires. Elles étaient seize au départ, mais certaines se sont découragées, d'autres ont été libérées, ou interdites de cours parce qu'elles le perturbaient. En leur proposant ces formations, je leur apporte des petits moments de liberté. C'est très précieux pour elles. Elles viennent parce qu'elles ont envie d'apprendre, pour rencontrer d'autres détenues, voir leurs copines, sortir un moment de leur cellule, ou avoir quelque chose à faire valoir à leur sortie.

Cela m'apporte énormément, mais il faut aussi quelque peu se protéger, être vigilante. On a affaire à des femmes qui ont eu des parcours parfois très éprouvants. Certaines vont essayer de vous

manipuler. Je ne cherche pas leurs confidences, mais une fois la confiance établie entre nous, des détenues vont avoir envie de parler de leur vie, de leur situation, de leur tristesse, parce qu'elles espèrent une sortie ou une visite qui n'a pas lieu. D'autres préfèrent ne rien évoquer de leur passé. Il faut respecter tout cela et être à l'écoute, tout en restant à sa place.

Au début, c'était très difficile. Il faut vraiment être motivée ! Je ne savais pas, par exemple, si les gardiens me considéraient comme une détenue ou une personne extérieure. Ces cours, c'est du boulot supplémentaire pour eux. Ils doivent aller chercher les détenues, gérer les déplacements, cela prend du temps... Mais cela a aussi pour effet de calmer les prisonnières qui y participent, et cela a des répercussions positives sur la vie à la prison.

Chaque année, j'organise à l'école une exposition des travaux réalisés par les détenues. C'est très gratifiant pour elles. Cette année, l'exposition a également été l'occasion de reconstituer une cellule de prison grandeur nature, réalisée par d'anciens détenus, avec la volonté de faire entrer le public dans un univers qu'il ne connaît pas. Pour la plupart des gens, il reste très abstrait et souvent vu comme un « hôtel tout confort », alors qu'il n'en est rien.

Je ne me fixe pas de grands objectifs en donnant ces formations. On ne peut pas intéresser tout un chacun à ce qu'on fait, ni sauver le monde, mais c'est ma façon à moi de faire ma part, d'apporter une « contribution d'humanité ». La rencontre se fait au travers du dessin, mais elle passe aussi par ce que l'on est, par des échanges de personne à personne. C'est très riche ! Il y a beaucoup de respect des deux côtés. J'ai vécu un moment très émouvant quand j'ai remis à une détenue d'une cinquantaine d'années son attestation de réussite, à la fin du module. Elle s'est exclamée, les larmes aux yeux : « C'est mon premier diplôme ! » Quand vous entendez ça, vous vous dites : c'est gagné, j'ai rempli ma mission ! »



Travaux réalisés par des détenues de la prison de Lantin.

La peinture ci-dessus a été présentée

lors d'une exposition organisée à Saint-Luc Liège.

1. Projet de l'enseignement de promotion sociale cofinancé par le Fonds social européen, ayant pour objectifs de lutter contre les discriminations et les ruptures sociales et de favoriser l'insertion ou la réinsertion des détenus et des justiciables

www.fse.eps.cfwb.be > PROJETS > REINSERT > Intra et Extra Muros

2. Organisme agréé d'insertion socioprofessionnelle et d'éducation permanente en prison - www.adeppi.be

Les professeurs et leurs enfants

Anne LEBLANC

On dit souvent que les enfants d'enseignants réussissent mieux que les autres. *La Revue française de pédagogie* s'est penchée sur la question¹.

Depuis BOURDIEU, le lien entre origine sociale et réussite scolaire préoccupe les sociologues de l'éducation. Rien de bien neuf, selon Agnès van ZANTEN, qui coordonne le dossier sur les pratiques éducatives des parents enseignants. Et *in fine*, on constate que la situation, loin de s'améliorer, se complique encore et toujours...

Si on assiste à une élévation du niveau d'études des nouvelles générations, et particulièrement des femmes, on observe en parallèle un investissement de plus en plus important des parents dans l'éducation et le suivi scolaire des enfants. On parle désormais du « métier de parent ».

Si l'école propose une grande diversification des parcours, ceux-ci formellement ouverts à tous, leur hiérarchisation, implicite mais réelle, conduit à une concurrence pour accéder aux plus porteurs. La place centrale du diplôme, surtout celui qui permet de se distinguer des autres, dans l'accession à une bonne insertion professionnelle, conduit les familles favorisées à développer toutes les stratégies possibles pour la réussite scolaire de leur progéniture.

Parmi cette catégorie de familles, les chercheurs considèrent que les parents enseignants ont développé les formes les plus sophistiquées d'adaptation aux cadres sociaux contemporains. En effet, s'il y a une similitude de parcours entre les enfants d'enseignants et les enfants de la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures », il y a toujours un écart dans le niveau de réussite – faible, mais écart quand même –, toujours au bénéfice des enfants d'enseignants.

Cet écart est-il lié à un accompagnement familial quasi professionnel, quand les

parents sont enseignants ? C'est ce que le dossier tente d'expliquer.

Des parents compétents et éclairés

Certes, les professeurs disposent du bagage suffisant pour le suivi scolaire, mais ils ont aussi une connaissance fine du curriculum. Au-delà de la lettre des programmes, ils en connaissent l'esprit et les attentes évaluatives. Ils savent que, depuis plus de trente ans et le discours sur « l'élève au centre de ses apprentissages », la pédagogie scolaire vise à former des jeunes autonomes capables d'entrer dans une relation contractuelle avec les adultes. Une visée pédagogique que les familles défavorisées ne maîtrisent pas.

Dès lors, pour répondre aux attentes scolaires, les enseignants adoptent un suivi centré sur l'autonomie, mais avec, bien sûr, un solide étayage parental. Une sorte de double cadrage : cognitif et affectif. Ils installent un climat sécurisant d'apprentissage, en évitant d'utiliser les arguments d'autorité. Si l'enfant se trompe, on vérifie avec lui, on l'aide à trouver le chemin l'amenant à se corriger. Instruire sans humilier. Mais leur discours sur le savoir est assez classique. La forme scolaire est pour eux légitime, et les savoirs scolaires sont gouvernés par des règles impersonnelles qui ne relèvent pas de l'abus de pouvoir. Ils concilient donc l'exigence cognitive et la bienveillance nécessaire pour donner à l'enfant la confiance en lui qu'exige l'école.

La recherche met également en évidence les moments pendant lesquels les parents enseignants poussent l'enfant à identifier clairement les objectifs des savoirs enseignés. Selon ces sociologues de l'éducation, la logique des compétences

et sa pédagogie ont eu tendance à invisibiliser les enjeux de savoir. En les rendant visibles, en précisant ce qui doit être appris, ces parents permettent aux enfants de s'inscrire de plain-pied dans les attentes de l'institution scolaire. À la maison, ils ne se bornent pas à revoir les leçons, mais ils en redéploient le contenu, le réexpliquent, le réorganisent, le mettent en lien avec des notions vues précédemment, et s'assurent de la bonne appropriation par les enfants. Ils font dire et redire les leçons.

La dimension culturelle

L'importance des pratiques culturelles caractérise aussi l'accompagnement des enfants de professeurs. Les activités extrascolaires choisies (musique, bibliothèque...) sont souvent celles qui sont les plus porteuses pour développer les compétences construites à l'école. Et dans ces familles, le rapport à la langue est particulièrement important, par la lecture, mais aussi grâce aux discussions autour des activités culturelles.

« En mobilisant la langue en tant qu'outil de raisonnement pour amener l'enfant à découvrir les relations entre les événements qu'il a pu vivre ou les actions qu'il a pu réaliser lors de ses activités culturelles, les parents enseignants pourraient plus que d'autres doter leurs enfants de capacités d'analyse et de ressources intellectuelles récompensées par l'école. »²

La question du temps

Celle-ci est importante, à deux titres. D'abord, parce que ces parents considèrent que la maîtrise du temps est une clé de la réussite scolaire. Ils conduisent donc les enfants à bien gérer l'organisation temporelle de leur travail, à acquérir



une autonomie qui leur permettra de faire face au fur et à mesure à l'augmentation de la quantité de travail scolaire.

Ensuite, parce que la qualité du suivi scolaire est aussi liée à une plus grande facilité d'articulation entre le temps scolaire et le temps familial pour les enseignants. Ils sont plus disponibles que les

autres à partir de 17h et sont en moyenne présents deux heures de plus que les autres. Les recherches montrent que cela correspond à une réelle prise en charge des enfants. Certes, c'est un avantage, mais on constate également que c'est la catégorie professionnelle – surtout les femmes (*dixit le dossier*) – qui travaille le plus entre 20h et minuit.

Et après le bac ?

Les enfants des professeurs du secondaire accèdent autant que les enfants « des cadres et des professions intellectuelles supérieures » aux filières dites sélectives dans l'enseignement supérieur. C'est moins vrai, semble-t-il, en France, pour les enfants des professeurs des écoles. Mais, toujours selon ce dossier, les étudiants issus de familles d'enseignants optent plus pour des filières « enseignement » ou « recherche », finalement moins bien rémunérées que celles comme « médecine » ou « ingénieur » prisées par les « héritiers » des classes favorisées.

Rouage involontaire de reproduction sociale ?

Agnès van ZANTEN précise, dans l'introduction, le rapport particulier de ces parents à l'institution scolaire. Leur position sociale et leur légitimité professionnelle dépendent de la reconnaissance de la valeur de l'école. Ils accordent donc une grande importance aux trajectoires et aux diplômes scolaires. La réussite des parcours reste, selon eux, corrélée aux talents et aux efforts fournis, et pas aux avantages liés à la naissance. La méritocratie, somme toute.

L'école reste donc le lieu où l'on note, évalue, réoriente, différencie les méritants des autres, regrette-t-elle. Certes... Mais que font les enseignants, sinon répondre loyalement à la commande d'une société donnée, hiérarchisée et socialement différenciée, si bien décrite par François DUBET dans *Les places et les chances*³ ? ■

1. *Revue française de pédagogie*, « Les pratiques éducatives des parents enseignants », coordonné par Agnès van ZANTEN, n°203, avril-mai-juin 2018

2. LASNE (A.), « Transmettre un capital culturel scolairement rentable : la spécificité des pratiques éducatives des parents enseignants » dans *Revue française de pédagogie*, n°203, avril-mai-juin 2018, p. 39

3. DUBET (F.), *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*, Seuil, 2010



[ESPACE NORD]



Achille CHAVÉE

Écrit sur un drapeau qui brûle
Anthologie
Espace Nord, 2019

« Il y a en moi, depuis longtemps déjà, un personnage sceptique et désabusé, un personnage que j'ai maintes fois pendu aux réverbères multicolores que mon lyrisme allume la nuit, mais chaque fois le bougre parvient à se dépendre et se remet à marcher sur mes traces à la manière d'un philosophe ou d'un assassin. »

Impossible de broser une histoire du sur-réalisme sans évoquer celle de La Louvière et de son légendaire poète **Achille CHAVÉE** (1906-1969). Homme de convictions, inoubliable pour ceux qui l'ont côtoyé, il resta fidèle à la technique de l'automatisme qu'il s'appropriait cependant de manière tout à fait personnelle. C'est probablement ce qui motive l'intérêt que portent aujourd'hui les jeunes générations à l'homme au béret, au « vieux peau-rouge », écrivant sur des cartons de bocks dans les bistrotts nocturnes.

Il n'est pourtant pas toujours aisé d'accéder à ses textes, disséminés de 1935 à sa mort dans une vingtaine de recueils publiés à faible tirage et pratiquement introuvables pour la plupart d'entre eux. La présente anthologie du poète, conçue et commentée par Gwendoline MORÁN DEBRAINE, renoue avec celui qui, selon son vœu, jamais n'entrera à l'Académie. En séparant les poèmes des aphorismes, elle propose un parcours chronologique inédit au sein de l'œuvre de CHAVÉE parsemée d'humour.

CONCOURS

Gagnez 5 exemplaires de ce livre en participant en ligne, avant le 11 décembre, sur www.entrees-libres.be

Les gagnants du mois de septembre sont :

Christina RUGGIN
Olivia VAN MOER
Alberto ZALLES

OJ.BE : UNE FOULE D'IDÉES POUR VOS COURS

Du préscolaire au supérieur, matière par matière, entrez dans le **répertoire d'activités spécialement conçu pour le public scolaire** et découvrez des centaines de propositions issues des Organisations de Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Leur mission ? Former des citoyens responsables actifs, critiques et solidaires.

La plateforme **OJ.be** met à votre disposition un répertoire d'outils pédagogiques, d'animations, de formations et d'activités en dehors de la classe. Chaque activité est référencée selon le niveau scolaire auquel elle s'adresse, et vous avez la possibilité d'effectuer un tri selon la matière : citoyenneté, arts, français, langues, etc. Objectif ? Vous mettre en lien avec une association qui vous fournira son expertise via une animation ou un outil adéquat.



OJ.BE : LA BOÎTE À IDÉES POUR VOS COURS

Une enseignante témoigne : « Après l'animation, les élèves ont pu déposer leurs ressentis et leurs réflexions pour créer un projet porté par les élèves et pour les élèves de l'école. Les voir acteurs et porteurs de ce projet était la preuve qu'il y avait du sens dans cette démarche. Le projet a vu le jour, et une belle campagne de sensibilisation au bruit a été faite. Une réussite ! »

Infos sur www.oj.be > Enseignement

SANITAIRES



Le Fonds BYX (géré par la Fondation Roi Baudouin) lance l'appel à projets « **Ne tournons pas autour du pot !** » à destination des écoles secondaires en Fédération Wallonie-Bruxelles, qui vise à soutenir les écoles qui souhaitent s'engager à améliorer l'état, l'accès et la gestion de leurs sanitaires par le biais d'aménagements matériels et d'actions de sensibilisation pédagogique.

Les écoles peuvent déposer leur dossier de candidature jusqu'au 13 janvier 2020, exclusivement via le site www.kbs-frb.be. La communication relative à la sélection aura lieu fin mars-début avril 2020, et chaque projet retenu sera soutenu à hauteur de 5000 EUR maximum. **CC**

Pour toute information générale, vous pouvez contacter le Contact Center au 02 500 45 55 et/ou pour toute information spécifique, nous vous invitons à prendre contact avec Yves DARIO (02 549 61 73 – dario.y@kbs-frb.be) ou Laurine VANACKERE (02 549 61 60 – vanackere.l@kbs-frb.be)

PASTORALE SCOLAIRE

Pour entrer dans un réseau informatique quelque peu sécurisé, l'identifiant doit s'accompagner d'un **mot de passe**. Pour qu'une personne puisse rejoindre un groupe, une double démarche est nécessaire : d'une part, celle d'une invitation à y entrer accompagnée de quelques codes qui permettent d'y trouver sa place, et d'autre part, celle de désire y répondre positivement et d'oser faire le pas. Se connecter aux autres, se faire proche d'eux n'est possible que si on est accueilli et reconnu, si on a confiance, et enfin, si on a l'audace et la capacité de s'ajuster.

En entrant à l'école, un enfant vit souvent pour la première fois cette expérience sociale. Son parcours scolaire devrait renforcer sa confiance en lui, pour lui permettre de s'ouvrir et de se connecter sereinement aux autres. Les jeunes enseignants qui entament leur carrière font aussi l'expérience nouvelle de rejoindre un groupe professionnel avec ses codes. L'École catholique se veut accueillante et ouverte à tous. Elle a son projet éducatif, son projet d'établissement, ses codes et ses symboles qui constituent en quelque sorte son « mot de passe » proposé à ceux qui ont l'envie d'y entrer.

Cette deuxième affiche de pastorale scolaire est parvenue dans les écoles après les vacances de Toussaint.

Vous pouvez la retrouver, ainsi que les pistes d'animation, sur : <http://enseignement.catholique.be> > Services du SeGEC > Pastorale scolaire

Retrouvez-nous aussi sur notre blog www.partaffiche.be



FONDATION REINE PAOLA



Le **Prix Reine Paola pour l'Enseignement** a pour objectif de mieux faire connaître des projets pédagogiques exemplaires et d'encourager des enseignants et des associations qui travaillent en liaison avec les écoles. Cette année, la Fondation organise deux appels à projets :

- le **Prix « Sciences, Maths et Techno : une clé pour notre avenir ! »**, qui s'adresse aux enseignant(e)s du fondamental ou du secondaire qui ont conçu un projet pédagogique pour rendre les disciplines scientifiques plus attrayantes et pour éveiller l'intérêt des élèves pour les carrières scientifiques ;
- le **Prix « Soutien extra-scolaire aux jeunes et à leur école »** est destiné aux associations et aux personnes qui organisent des activités extra-scolaires dans le but d'encourager le développement des potentialités des jeunes, de réduire le retard scolaire et d'essayer d'améliorer l'intégration, la solidarité et la citoyenneté.

Chaque Prix sera remis lors d'une cérémonie officielle. Les dossiers de candidature doivent être remis pour le 31 janvier 2020. Renseignements et inscriptions : www.sk-fr-paola.be/fr

Chaque Prix sera remis lors d'une cérémonie officielle.

Les dossiers de candidature doivent être remis pour le 31 janvier 2020.

Renseignements et inscriptions : www.sk-fr-paola.be/fr

La Fondation organise également la 10^e édition du **Prix « Terre d'Avenir »**, qui récompense les meilleurs projets qui ont pour sujet l'environnement, la terre ou l'espace. Les projets peuvent être abordés d'un point de vue scientifique, technique, artistique ou durable, mais doivent être de nature à améliorer la qualité de vie.

Ce Prix s'adresse à tous les élèves du 3^e degré de tous les secteurs de l'enseignement, qui se verront autorisés à porter le titre de « Lauréat du Prix Terre d'Avenir » et qui seront récompensés par une somme d'argent et un diplôme. **Charline CARIAUX**

Infos et inscriptions avant le 30 avril 2020 sur www.terredavenir.be

UN COUP DE POUCE POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ?

Vous êtes enseignant, directeur, Pouvoir organisateur... d'une école maternelle ou primaire, et avez un projet d'aménagement ou de rénovation en perspective ? Ceci est pour vous !

La chaîne de magasins de bricolage BRICO vous propose de participer à son projet de rénovation des écoles. Chaque candidature sera examinée par le jury, et les gagnants recevront **jusqu'à 10 000 EUR de matériel** pour réaliser leur projet.

Comment participer ? Envoyez une courte vidéo de 60 secondes, où vous présentez votre projet de rénovation en donnant un rôle de premier plan à vos élèves. Soyez créatifs ! Ensuite, formez une équipe d'au moins six bricoleurs motivés (parents, enseignants, sympathisants...). **CC**

Photo : BRICO



Infos et inscriptions (jusqu'au 30 novembre) sur : <https://landing.brico-schoolproject.be/>

L'humeur de...

Anne HOOGSTOEL

Faut-il avoir un avis sur tout ?

Cinq fruits et légumes par jour



- Bon, allez ! 2 le lundi, 5 le mardi, 0 le mercredi, 4 le jeudi...
- Les frites, ce sont des légumes ?
- Beurk !

Voyager sur Mars



- Oui mais en *all inclusive* !
- Faut apporter son maillot ?
- On sera rentrés pour 20h ? Parce que ma mère n'aime pas que je sorte le soir...

Légalisation du cannabis



- Uniquement à usage thérapeutique
- Uniquement à usage récréatif
- Les deux !

Greta



- Égérie du climat
- Ado manipulée
- Elle a joué dans quel film ?

Pension à 67 ans



- Jamais !
- Ça va pas, la tête !?
- Vous verrez, quand vous aurez mon âge...

Résultats du test
 Merci d'avoir répondu à
 notre questionnaire, mais
 dans le fond, rien ne vous
 y obligerait...